

Ecrit par Echo du Mardi le 20 octobre 2023

L'OU CROUSTET SARL/SASU BOULANGERIE GAMBETTA



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 04 novembre 2025 Département : Vaucluse Cette annonce paraîtra le 20 octobre 2023 sous réserves d'incidents

Aux termes d'un acte reçu en date du 14.09.2023 par Me Laurent GIGOI, notaire associé de la « SAS Patrick MARTINEL, Cathy SASSO et Laurent GIGOI » sis 6 rue Viala à 84000 AVIGNON, enregistré au SPFE de AVIGNON 1 le 21.09.2023 dos 2023 00050676 réf 8404 P01 2023 N 01946

La société dénommée **L'OU CROUSTET**, SARL au capital de 1000 euros dont le siège social est à CAVAILLON (84300) 22 place Gambetta RCS AVIGNON 824 311 799 en redressement judiciaire aux termes d'un jugement du Tribunal de Commerce de Avignon le 03.08.2022 et en liquidation judiciaire aux termes d'un jugement en date du 21.09.2022 du Tribunal de commerce de Avignon. Représenté par Me RIPERT Christian agissant en qualité de mandataire judiciaire de sa liquidation judiciaire autorisé en vertu d'une ordonnance rendue le 18.01.2033 par le Tribunal de commerce de Avignon

A cédé à la **SASU BOULANGERIE GAMBETTA** au capital de 1000 euros sis à CAVAILLON (84300) 22 place Léon Gambetta RCS AVIGNON 951 369 032

Un fonds de commerce de BOULANGERIE et plus précisément la fabrication et la vente de pains viennoiserie pâtisserie sandwich traiteur glace confiserie chocolat boissons chaude et fraiche non



Ecrit par Echo du Mardi le 20 octobre 2023

alcoolisée sise CAVAILLON (84300) 22 place Gambetta

Le cessionnaire est propriétaire du fonds à compter du 14.09.2023. Il est précisé que le cessionnaire en a la jouissance depuis le 16.05.2023 par la remise des clefs en date du même jour.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix de DOUZE MILLE EUROS (12 000 euros) s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour DIX MILLE EUROS (10 000 euros)
- au matériel pour deux mille euros (2 000 euros)

Les oppositions seront reçues chez Me RIPERT 23, rue Banasterie 84000 AVIGNON dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications légales